

## France

## &gt;&gt; Communication

Stérilisation féline :  
rétablir la vérité sur ses intérêts

Un récent sondage, relayé par plusieurs organismes vétérinaires dont le SNVEL<sup>1</sup>, permet de mieux comprendre les motivations et les obstacles des propriétaires de chats quant à la stérilisation de leur animal. La communication sur les avantages de ce moyen de contraception devrait s'accroître.

Constatant le nombre croissant de chatons euthanasiés chaque année faute d'une stérilisation plus répandue des chats de particuliers, la Société nationale de défense des animaux (SNDA) a initié une enquête visant à mieux connaître la relation entre les propriétaires et leurs chats et à évaluer leurs arguments et réticences à l'égard de la stérilisation. Le SNVEL<sup>1</sup> et l'Istav<sup>2</sup> avaient de leur côté lancé fin octobre une campagne de communication en faveur de la stérilisation des chats.

« Le financement de cette campagne de communication grand public s'est fait grâce à l'utilisation, validée par le ministère de l'Agriculture, des excédents du fichier des carnivores domestiques autres que les chiens (chats et furets) », explique notre confrère Claude Laugier, vice-président du SNVEL, un des maîtres d'œuvre du projet.

Le Graal<sup>3</sup> et l'École du chat se sont ralliés à cette initiative et vont relayer les conclusions et recommandations qui découlent de cette étude.

Les résultats prouvent la sensibilisation des Français, les trois quarts des propriétaires interrogés se déclarant favorables à la stérilisation. Pourtant l'enquête souligne l'existence persistante de nombreux freins à cet acte citoyen car prophylactique de la surpopulation animale et des nuisances qui en découlent, abandons et euthanasies. Manque d'intérêt et impression d'aller « contre la nature » sont cités en premier par les propriétaires hostiles à la stérilisation.

## Argument économique

Pour faire changer les mentalités, les organisations partenaires du projet souhaitent s'appuyer sur les chiffres concrets avancés par le sondage et communiquer en faveur de la stérilisation et de ses réels avantages.

« La raison « santé » est absente des arguments évoqués pour justifier la stérilisation », souligne notre confrère Jean-Michel Michaux, président de l'Istav. Le bénéfice santé des chats stérilisés précocement est pourtant avéré, tant sur leur longévité que sur la prévention de nombreuses affections, tumeurs mammaires en tête pour les chattes, et la lutte contre la dissémination de maladies virales. Cet acte évite également les nuisances liées au comportement sexuel comme les marquages territoriaux et prévient certains troubles du comportement.

Pour notre confrère Pierre Desnoyers, directeur de la Siev<sup>4</sup>, il faut également mettre l'accent sur le facteur économique et le coût moindre des chats stérilisés pour leur propriétaire en raison de cette prévention médicale.

## Dès 5 mois

Parmi les recommandations à diffuser aux propriétaires, les intervenants souhaitent rassurer les propriétaires de chats, surtout ceux peu sensibilisés (jeunes, habitants des zones rurales, familles nombreuses, hommes) sur la pratique d'une stérilisation précoce (dès

## &gt;&gt; L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

5 mois) des chats mâles et femelles et les informer sur les risques de prolifération des chats si la stérilisation n'est pas pratiquée précocement.

Une première communication sur la stérilisation féline a été intégrée à la campagne nationale sur l'identification des carnivores domestiques, orchestrée en octobre par le SNVEL, l'Istav et le ministère de l'Agriculture, avec un site Internet dédié ([www.jesterilisemonanimal.com](http://www.jesterilisemonanimal.com)).

## Relais par les vétérinaires

« Pour sa seconde étape, la campagne sera relayée dans les structures vétérinaires et les vétérinaires seront invités à présenter aux propriétaires les avantages « santé » de la stérilisation », a précisé notre confrère Erik Kerourio, chef du bureau protection animale à la Direction générale de l'alimentation. Les ASV auront également un rôle majeur à jouer dans la diffusion de l'information.

Une campagne d'affichage est donc prévue dans les cabinets et cliniques pour relayer ce discours. ■

## &gt;&gt; Encore plus d'infos !

Les vétérinaires peuvent obtenir des affiches de la campagne en contactant la SAPV, tél. : 01.55.01.08.28.

<sup>1</sup> SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

<sup>2</sup> Istav : Institut scientifique et technique de l'animal en ville.

<sup>3</sup> Graal : Groupement de réflexion et d'action pour l'animal.

<sup>4</sup> Siev : Société d'identification électronique vétérinaire.

**CHAT NON STÉRILISÉ  
CHAT EN DANGER**

La stérilisation du chat protège sa santé contre :

- Les maladies sexuellement transmissibles d'origines virales
- Les bagarres entre mâles qui occasionnent de nombreuses blessures (infection des morsures et griffures)
- L'extension de son périmètre de promenade et donc la multiplication des risques d'accidents lors de ses déplacements

Comme l'identification, la stérilisation de votre chat est un acte de protection.

**Parlez-en à votre vétérinaire**

[www.jesterilisemonanimal.com](http://www.jesterilisemonanimal.com)

RDZ 07 348 34 507 28  
Crédit photo : istav.com - jg@istav

ISTAV

Les vétérinaires praticiens sont sollicités pour présenter à leurs clients les avantages de la stérilisation féline en plaçant notamment l'affiche de la campagne dans leur salle d'attente.

# 75 % des propriétaires favorables

Un million de chatons sont euthanasiés chaque année en France, selon les résultats d'une enquête TNS Healthcare sur la « Stérilisation des chats : opinion et pratiques des propriétaires », initiée par la Société nationale de défense des animaux (SNDA) et relayée par le SNVEL<sup>1</sup>, l'Istav<sup>2</sup>, le Graal<sup>3</sup> et l'Ecole du chat.

Présentée le 4 décembre, cette enquête, réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 individus, propriétaires actuels ou passés de chats, témoigne de leur opinion globalement favorable à la pratique de la stérilisation, tant des chats mâles que femelles puisque les trois quarts des interviewés l'approuvent.

Les populations plus réticentes face à cet acte chirurgical de convenance sont les personnes résidant en zones rurales, les jeunes de moins de 35 ans, les hommes et les familles nombreuses (foyers de plus de 5 personnes). 6 propriétaires de chats sur 10 relaient cette opinion en pratique et déclarent avoir fait stériliser leur félin.

## Facteur « santé » peu évoqué

L'âge de la stérilisation est souvent tardif, la moitié des chats étant stérilisés entre 6 mois et un an.

Les arguments qui motivent la stérilisation se classent en trois catégories. Le critère principal est relatif aux chatons et concerne donc la limitation de la surpopulation, 52 % des propriétaires le citant. Vient ensuite le facteur « comportement », 30 % des propriétaires stérilisant leur animal pour éviter la cohorte de manifestations comportementales entourant l'activité sexuelle. Le facteur santé n'est cité que par 5 % des propriétaires.

A l'inverse, les raisons évoquées pour justifier la non stérilisation concernent l'âge du chat (trop jeune), l'absence de moti-

vation, le « respect de la nature », la reproduction étant jugée comme un acte normal et nécessaire au bien-être du chat par 8 % des propriétaires.

## 4 chattes sur 10 ont au moins une portée

L'enquête s'est intéressée plus particulièrement au comportement des propriétaires de chattes qui sont 54 % à les avoir fait stériliser. Pourtant 4 chattes sur 10 ont eu au moins une portée, y compris dans la population stérilisée puisque 37 % de ces femelles avaient eu au moins une portée avant leur stérilisation.

Le sort des chatons est variable mais en grande majorité (60 %) les propriétaires déclarent les avoir donnés à des amis ou à des connaissances. 23 % ont pratiqué leur euthanasie en dehors du circuit vétérinaire et 8 % les ont fait euthanasier chez le vétérinaire. Aucun chaton n'a été vendu.

La connaissance de la réglementation encadrant les cessions, même gratuites, de chats reste floue pour la plupart des propriétaires. Interrogés sur les trois mesures en vigueur (interdiction de toute cession d'un chat non identifié, interdiction du passage d'une annonce sans préciser le numéro d'identification du chat, interdiction de vendre ou céder des chatons sur un marché), 44 % des propriétaires déclarent n'en connaître aucune et seuls 7 % connaissent les trois.

Enfin, près d'un propriétaire sur 10 déclare s'être déjà séparé d'un chat adulte non stérilisé. **M.L.**

<sup>1</sup> SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

<sup>2</sup> Istav : Institut scientifique et technique de l'animal en ville.

<sup>3</sup> Graal : Groupement de réflexion et d'action pour l'animal.



Toto-Fotolia.com

60 % des chatons sont placés, en majorité chez des connaissances, sans certitude que les conditions de ces cessions respectent la loi, notamment en ce qui concerne l'obligation d'identification.